



Demande de requalification de contrat

Par **GIGIGI**, le **10/02/2014 à 15:04**

Bonjour,

Pour faire suite à mon autre sujet, j'ai saisi le tribunal des Prud'hommes pour une demande de requalification de CDD en CDI, mais mon employeur considère que je suis en CDD comme si de rien n'était alors que j'ai refusé de signer le 2e contrat (arrivé très en retard et avec un salaire bien plus faible).

Que dois-je faire ?
Cordialement.

Par **P.M.**, le **10/02/2014 à 15:31**

Bonjour,

Justement, pour une meilleure contribution, il aurait été préférable de poursuivre [ce sujet...](#)
Vous ne précisez pas si vous avez déjà saisi le Conseil de Prud'Hommes et en avez informé l'employeur...